

Bilan de législature communale 5/8

Commune d'Evere

Prévention – Sécurité



Contenu du cinquième bilan

La prévention à Evere, une approche locale intégrale et intégrée

1. L'administration
2. Le Centre d'études
3. Les Maisons de Quartiers et leurs travailleurs sociaux
4. Le Centre de compétences
5. Développement de la cellule de médiation scolaire
6. Les médiateurs de jour et de nuit de l'asbl EGREGOROS
7. La section des peines alternatives
8. Les gardiens de la Paix
9. La Zone de Police

Une politique de **prévention locale intégrale** œuvre de façon systématique, cohérente et durable à augmenter le sentiment de sécurité, la qualité de vie, la propreté, le bien être **en tenant compte des besoins des quartiers**. La politique de prévention ne vise donc pas uniquement les incidents visibles mais surtout les problèmes sous-jacents, c'est-à-dire les multiples causes et expressions de la criminalité et de l'insécurité. Il est impératif que **tous les acteurs de terrain, faisant partie de la chaîne de la sécurité** travaillent en partenariat afin de contribuer à l'augmentation de la qualité de vie dans les quartiers.

C'est donc à l'**échelon local** qu'on peut le mieux évaluer les attentes et besoins du citoyen et que la réalisation d'une politique de prévention intégrée prend corps. C'est, depuis 15 ans, l'approche que développe notre service.

Ce travail de fond qui demande de la part du personnel une flexibilité et une disponibilité presque absolue, est **reconnu pour son efficacité par nos tutelles politiques respectives** (SPF Intérieur et Région de Bruxelles-Capitale) et nous sommes **de plus en plus sollicités à partager notre expertise avec d'autres communes ou villes, même à l'étranger**.

Le service de prévention d'Evere est, pour les professionnels en matière de prévention sociale, **exemplaire dans son approche intégrale et intégrée**. Intégrale, car elle vise tous ces aspects sociaux sous-jacents en relation avec la criminalité. Intégrée, car elle est l'expression d'une volonté soutenue de mettre en place des partenariats constructifs avec tous les acteurs de la chaîne de sécurité.



Prévention

1. L'administration

Une politique de prévention qui se veut efficace ne s'improvise pas. A ce titre l'intervention d'une administration et d'un centre d'études dédié à cette politique sont une nécessité de premier plan. **Administration et Centre d'étude sont l'expression de l'approche intégrale et intégrée** de la politique de prévention menée à Evere telle qu'elle se décline auprès des habitants de la Commune.

Dans ses tâches principales, l'administration assure la négociation et le suivi des différents contrats entre la Commune d'Evere et les autorités subsidiantes. Elle élabore une politique de prévention avec l'autorité locale et supra-locale et exerce une coordination d'ensemble des services apportés à la population. Elle coordonne notamment le fonctionnement des 4 Maisons de Quartier, la section centre d'études, médiation scolaire et la section des peines alternatives ainsi que des agents de la Paix.

– Quelques réalisations phares menées lors de cette législature

- Négociation du Plan Sécurité avec la Région de Bruxelles-Capitale (voyez plus bas)
- Professionnalisation de la section « *Médiation scolaire* » (également)
- Création et consolidation progressive, en collaboration avec la Commune de Saint-Josse, d'un « Réseau Bandes urbaines » afin d'élaborer un ensemble de stratégies et d'actions visant à diminuer le phénomène
- Création de la section « *Gardiens de la Paix – Sanctions administratives* » (dont il sera également question plus bas)
- Consolidation du travail entrepris avec le Gemeentschapscentrum Everna dans le cadre de l'organisation des écoles de devoirs néerlandophones et des activités socio-culturelles.
- Activation de la collaboration avec l'asbl « *La Cohésion sociale d'Evere* », actions communautaires visant les 6-12 ans pendant les vacances scolaires et la remédiation thématique pour les élèves du secondaire
- Participation au programme d'échanges professionnels sur l'approche locale des bandes urbaines
- Signature d'une nouvelle convention avec le SPF Intégration sociale et politique des grandes villes pour l'installation d'un Espace public numérique.
- Elaboration d'un plan d'action « *Renforcer les compétences des jeunes et jeunes adultes au travers des actions menées par les différentes section du service* » et concrétisation de ce plan en collaboration avec Jeugd en Stad vzw.
- Elaboration avec Montréal d'un projet de programme d'échanges professionnels sur l'approche des bandes urbaines.



- Elaboration d'un projet d'aide scolaire thématique et de soutien à la scolarité pour les élèves d'origine étrangère fréquentant l'enseignement néerlandophone.

2. Le Centre d'études

Le Centre d'études assure l'évaluation interne permanente des différents contrats de prévention et assure un soutien méthodologique des différentes sections du service de prévention afin d'assurer les objectifs des différents contrats et une analyse des données locales concernant la sécurité et la prévention.

Dans ce cadre, entre autres missions, elle élabore des instruments pour recueillir les données locales policières, criminelles et préventives ; rédige le Diagnostic Local de la Sécurité (DLS) prescrit par le Ministère de l'Intérieur ; assure l'organisation du groupe de travail de concertation avec les représentants de la Zone de police

3. Les Maisons de Quartiers et leurs travailleurs sociaux.

Les Maisons de Quartier (à Evere, au nombre de quatre – Piquardie, Germinal, Platon et Destrier) sont localisées dans les quartiers des logements sociaux. Elles se veulent être des lieux **accessibles** à tous et qui offrent une **aide de première ligne**. L'action des éducateurs est guidée par la conviction qu'un changement positif est possible en impliquant les citoyens avec leurs potentiels et leurs atouts.

Les éducateurs ou travailleurs sociaux organisent en leur sein des **permanences sociales**, des **projets socioéducatifs** (environnementaux, multimédia, théâtraux, etc) afin de favoriser l'émancipation et la responsabilisation des citoyens et renforcer les liens sociaux. Par l'organisation d'activités diverses, elles offrent aux habitants du quartier, des plus jeunes aux seniors, un lieu de rencontre intergénérationnel. Les éducateurs y favorisent la citoyenneté et la participation positive à la vie du quartier. Les Maisons de Quartier, expriment ainsi la volonté du service de prévention de mettre en oeuvre une politique préventive sociale et contribuent au jour le jour à renforcer les liens sociaux dans les quartiers afin que les Everois puissent mieux vivre ensemble.

Par ailleurs, les éducateurs ou travailleurs sociaux réalisent des **zonages en rue** et vont ainsi à la **rencontre du public dans son milieu de vie**, raison pour laquelle ces travailleurs sociaux sont souvent – et l'appellation n'est pas usurpée – appelés « éducateurs de rue » : ils passent donc 1/3 de leur temps de travail dans la rue et sont des personnes relais vers les services d'aide sociale spécialisés.



– **Quelques réalisations phares menées lors de cette législature**

Travailleurs d'un quotidien dont elles poursuivent l'amélioration, il serait illusoire de vouloir dresser un catalogue complet des actions entreprises par nos quatre maisons de quartier. En voici une brève esquisse, suffisamment illustrative et transversale :

- Organisation de divers **projets artistiques** : arts plastiques, bien-être, rénovation de la Maison de Quartier Picardie
- Organisation de **camps sportifs** avec les garçons-ados
- Organisation de **camps d'enfants inter-quartiers**.
- Participation au **Parcours d'Artistes** avec le projet Art-Plastiques
- Participation au **festival de théâtre** pour jeunes Mimouna
- Organisation d'un **voyage à Barcelone** avec le groupe ados-filles (voyage auto-financé par des actions type car-wash, barbecues,...)
- Participation au **concours courts-métrages** organisé par le MRAX (dans ce cadre, les jeunes de Germinal ont réalisé un film « Le racisme n'a pas de visage » et une chanson du même titre
- Organisation de **plusieurs débats-citoyens** au Centre culturel en collaboration avec Everna sur des thématiques diverses : la délinquance juvénile, le racisme,...
- Organisation de **journées musicales** pour des jeunes aux talents urbains
- Structuration d'un **projet de web Radio** « Quartier libre » animé par des jeunes ; projet soutenu par la Fondation Roi Baudouin
- Organisation de **projets d'échanges culturels avec le Sénégal** en collaboration avec la société de logements sociaux Ieder Zijn Huis.
- Gestion de **projets multimédia** par l'animateur multimédia du service prévention – création et animation du site www.macadamtv.com qui soutient et promeut des artistes urbains éverois. Organisation du Macadam Show à l'Espace Toots
- **Création de deux équipes de mini-foot** constituées des jeunes issus des maisons de quartier
- Réalisation d'un potager collectif avec les habitants du Quartier Picardie en collaboration avec l'échevinat du développement durable.

4. Le Centre de compétences

Le Centre de compétences réalise l'accompagnement individuel des jeunes adultes dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle et de réinsertion post pénitentiaire

L'objectif est d'**offrir un accompagnement individualisé** afin de tenter de changer le parcours des jeunes en renforçant les facteurs de protection, à savoir : le travail, la formation, la valorisation des compétences clés et les liens sociaux.



Dans ce cadre, le centre œuvre au quotidien à **développer des actions préventives** en ciblant les jeunes faisant partie des bandes urbaines et leur milieu social, à suivre et à **coacher les jeunes dans le cadre de leur recherche d'emploi** et à organiser des formations collectives visant à **valoriser les compétences clés des jeunes** et à renforcer leur position sur le marché du travail.

5. Le développement de la médiation scolaire

La médiation scolaire prend en charge toute personne concernée par une situation scolaire problématique (élève, parent, enseignant, direction d'école, travailleur social,...) et vient en renfort aux dispositifs existants au niveau local afin de lutter contre le décrochage scolaire. Connaissant les problèmes d'accroche aux études, les médiatrices scolaires offrent un suivi individualisé. Le jeune, sa famille, son école font partie de l'approche globale

Les actions s'organisent selon 4 axes :

- **l'aide individuelle**
- les **animations de gestion de conflits** au sein des écoles
- les **écoles de devoirs francophones** organisées au sein des trois Maisons de Quartier
- les **écoles de devoirs néerlandophones** en partenariat avec le gemeenschapscentrum Everna et les projets de stimulation à la langue, principalement pour les élèves dont le néerlandais n'est pas la langue maternelle.

Depuis le début de la législature, la cellule « Médiation scolaire » s'est considérablement développée par la **conclusion d'une nouvelle convention avec la Région bruxelloise** dans le cadre de son Plan Sécurité. Cette convention aura permis de **professionnaliser la cellule, ses agents et ses services** rendus (groupes, méthodes de travail, suivi et soutien des bénévoles, réunions de concertation, évaluation des résultats scolaires,...), ainsi que d'augmenter la fréquence des séances en écoles de devoirs.

Dans le cadre de ses missions, le service « médiation scolaire » s'attache à détecter les besoins des différents professionnels et partenaires dans la lutte contre le décrochage ; récolte les données quantitatives pour mesurer entre autre le taux d'absentéisme ; examine les phénomènes annexes telles la violence, la délinquance juvénile, l'assuétude aux drogues ; informe parents et enfants sur les possibilités d'orientation professionnelle, le choix d'école, les formations,...



– **Quelques réalisations phares menées lors de cette législature**

- **Réalisation du projet de prévention de la violence destiné aux écoles éveroises** (animations thématiques centrées autour de la violence données par les médiatrices scolaires en collaboration avec les éducateurs)
- Consolidation de la **collaboration avec le Gemeenschapscentrum Everna** : augmentation de la fréquence des écoles de devoirs en néerlandais et développement d'activités ludiques en néerlandais pour les enfants n'ayant pas cette langue comme langue maternelle.
- **Organisation de camps d'immersion** pour les enfants plus faibles participant aux écoles de devoirs.
- Organisation d'ateliers hebdomadaires de **stimulation et de soutien à la lecture** pour des enfants.

6. Les Médiateurs de jour et de nuit EGREGOROS

Sur le terrain depuis 2003, les médiateurs de l'asbl Egregoros s'efforcent de prévenir toute escalade de conflits familiaux et de voisinage. Ils tentent par leur présence sur le terrain de renouer les liens sociaux entre les habitants de la Commune d'Evere selon trois axes de travail principaux : « *Ecouter et résoudre* » ; « *Veiller et agir* » ; « *Aider et accompagner* ».

– **Ecouter et résoudre**

Grâce à un numéro gratuit, ils sont à l'écoute des Everois de 10 heures du matin à 2 heures du matin, sept jours sur sept. Leurs interventions débouchent sur des médiations qui rassemblent les différentes parties afin de trouver des solutions aux troubles de voisinage et autres désagréments de la vie en société.

– **Veiller et agir**

Par leurs rondes pédestres, ils assurent une présence sécurisante dans les rues afin de détecter et prévenir les incivilités. Plus de six rondes pédestres sont organisées tous les jours, ce qui permet aux médiateurs d'être en contact permanent avec la population éveroise.

– **Aider et accompagner**

Certains cas rencontrés nécessitent une aide spécialisée qui dépasse le cadre de travail des médiateurs. Dans ces dossiers, ils orientent les citoyens vers des structures partenaires tout en respectant scrupuleusement les règles de la déontologie et du secret professionnel.

Particulièrement illustratifs, les chiffres de ces dernières années témoignent de l'utilité du service Egregoros dans la gestion des situations conflictuelles quotidiennes. En effet sur ces trois dernières années, le service a enregistré une



moyenne annuelle de **2500 appels**, de près de **800 interventions** sur le terrain et de 900 visites dans les bureaux d'Egregoros.

Depuis 2009, Egregoros a franchi un nouveau palier en définissant de nouveaux types de rondes : des rondes de quartier censées rendre compte des situations particulières et de leur évolution (un total de **1483 rondes de jour** et **1119 rondes de nuit** pour la seule année 2011) ; des rondes de contact dans des moments de vie sociale telles les fêtes de quartier, marchés (**252 rondes** en 2011) ; des interventions récurrentes qui permettent d'éviter l'escalade de situation de petits faits de jour en jour lorsque des moments de crise ou de crispation peuvent survenir.

L'équipe d'Egregoros est active sur le terrain depuis 2003. Cela fait donc près de neuf ans que tous les jours, deux équipes de médiateurs se relayent pour apporter une réponse citoyenne aux problèmes et tracasseries des habitants. Un métier utile à ceux qui bénéficient de leurs services et qui rend également fiers ceux qui l'exercent. Ce qui n'est pas la moindre réussite du service.

7. Section des peines alternatives

La section des peines alternatives est responsable de la mise en place, du suivi, et de l'évaluation des peines de travail fixées par mesures judiciaires.

Dans le cadre de ses missions, elle veille principalement à la **création, l'entretien et l'étendue d'un réseaux de lieux de prestation** pouvant accueillir et suivre des personnes ayant une peine de travail à accomplir.

Elle entretient des contacts réguliers avec les instances fédérales (Section des Mesures Alternatives du SPF Justice) et les services avec lesquels se mettent en place les peines de travail et les mesures réparatrices ; ainsi que l'élaboration des prestations, le suivi de ces dernières et une intervention éventuelle en cas de problème.

8. Les gardiens de la Paix

Les gardiens de la paix ne sont autre que les anciens assistants de prévention et de sécurité (APS). Depuis le mois de juin 2008, la Commune d'Evere a créé le service « gardien de la paix – sanctions administratives communales »

Ils ont pour principales missions de lutter contre le sentiment d'insécurité par une présence en uniforme sur le terrain ; lutter contre le phénomène des nuisances publiques ; améliorer la convivialité et le bien-être des habitants.



Leurs principales tâches sont :

- de sensibiliser le public à la sécurité et à la prévention de la criminalité ;
- de signaler aux services compétents les problèmes de sécurité ;
- d'informer les automobilistes au sujet du caractère dangereux du stationnement fautif et les sensibiliser à la sécurité routière ainsi qu'à assurer l'aide à la sécurité de la traversée d'enfants, d'écoliers, de personnes âgées ou handicapées ;
- de constater les infractions aux règlements communaux qui peuvent aboutir à une sanction administrative communale.

Les Gardiens de la Paix sont donc des employés communaux qui effectuent des rondes sur le territoire éverois et totalement au service des habitants.

Par an, en moyenne, ce ne sont pas moins de **1.160 rondes** qui sont effectuées ; **2.340 heures de sécurisation** ; **1600 heures de sécurisation** aux abords des écoles ; **plus de 300 heures de prévention des vols** et dans les véhicules. Dynamique, ce service s'aligne développe également des opérations spéciales de prévention et apporte également son soutien logistique à d'autres services communaux.

9. La Zone de Police

A côté de la politique de prévention pour laquelle la Commune bénéficie d'un pouvoir d'initiative au plus près des demandes et exigences du terrain, existent naturellement les fonctions de police.

Autrefois gérée par les communes, la police a été restructurée en janvier 2001. La Belgique est ainsi subdivisée en 196 zones de police, dont 6 en Région de Bruxelles-Capitale. Chacune regroupe plusieurs communes et dispose de ses propres règlements de police. Evere se trouve ainsi associée à St-Josse-ten-Noode et à Schaerbeek.

Un conseil de police composé notamment de mandataires locaux oriente, selon les réalités locales, les politiques menées essentiellement par le gouvernement fédéral.

Parmi les acquis engrangés en dix ans par les mandataires de la Commune, nous pouvons relever d'incontestables succès :

- dans le cadre de la police de proximité et de visibilité sur le terrain,
- en termes de méthodes policières innovantes et d'équipement,
- dans la gestion de la circulation routière,
- dans le domaine du développement organisationnel,
- en matière de communication.



Si la sécurité a un prix légitime, il nous faut noter qu'elle a aussi un coût, et que ce coût est très élevé. Il est normal et juste que nos policiers soient correctement rémunérés, équipés, formés, encadrés. Une fois encore, cela a un prix et nous devons être prêts à le payer.

Dans la période que nous traversons, chacun doit consentir des efforts. Les pouvoirs publics, tous les pouvoirs publics, doivent prendre part à la mobilisation générale. Encore faut-il que nous soyons en mesure de le faire. Nos finances communales ne sont pas inépuisables. Si nous voulons pouvoir poursuivre le développement des politiques que nous menons, il est indispensable que chacun soit conscient des limites qui s'imposent.

